

Manifestation « interrompue » du 4 juin 2016

Samedi 4 juin, une manifestation anti-fasciste en mémoire de Clément Méric, camarade de Solidaires Etudiants assassiné il y a trois ans par des fascistes, devait avoir lieu au départ de Stalingrad pour terminer à Ménilmontant. La préfecture avait imposé un parcours par les quais du canal Saint-Martin.

Alors que la manifestation arrivait sur le quai de Valmy, précisément à l'endroit où une voiture de police a été incendiée il y a près de trois semaines, la police a arrêté, attaqué et nassé le cortège. Plusieurs personnes ont été blessées par des tirs tendus de grenade, dans ce qui ressemble à une vengeance policière. Dans les rues adjacentes, les camarades ayant réussi à échapper à la nasse, se faisaient insulter ou menacer par des policiers se prenant pour des cow-boys. Des centaines de personnes ont été encerclées pendant des heures et pour certaines embarquées au commissariat de la rue de l'Évangile avant d'être libérées dans la soirée.

Nous n'avons pu manifester que sur le tiers du parcours initial et ne sommes jamais arrivé-es à destination. Pour autant, loin de nous intimider, cette énième provocation policière, ne fait que renforcer notre détermination à manifester et lutter contre les violences policières et le fascisme ! Nous serons présent-es lors du procès des assassins de notre camarade Clément, en soutien à sa famille, à ses ami-es et en sa mémoire.

Nous rappelons aussi que la lutte contre l'extrême-droite doit se faire au quotidien, dans les lieux de travail, auprès des chômeurs/ses et précaires, dans les quartiers populaires, par des initiatives culturelles et festives, par le soutien aux migrant-es, réfugié-es et travailleurs/ses « sans-papiers »,

par la mise en place d'alternatives autogérées, solidaires et égalitaires.

C'est seulement par un travail à la base, massif, que nous ferons reculer l'extrême-droite, qui ne sert que le capitalisme et l'autoritarisme. Ce combat contre l'extrême-droite est pour nous indissociable de notre combat syndical contre les régressions sociales comme le projet de loi dit « Travail » et pour étendre les droits des travailleurs et des travailleuses.

Paris, le 6 juin 2016.